Référent SSE

Programme de formation SSE 2024

Renseignements et inscription
CESU 67
10 rue Hannah ARENDT
67200 Strasbourg
cesu67@chru-strasbourg.fr
☏ : 03 69 55 31 10
🖷 : 03 69 55 32 21

Pour les personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le réfèrent handicap pour s'assurer de l'adaptation des conditions de formation à vos besoins
Contact référent handicap **:** Mission.handicap@chru-strasbourg.fr

DATADOCK : DD 0007359
Organisme formation : HUS
Enregistré : 4267P003067

Durée de la formation :
2 jours soit 14 heures
Horaires : 9h 17h
Dates :

7-8 novembre

Date limite d'inscription :
1 mois avant le début de la formation

Coût de la formation :
Tarif individuel :

355 €

Possibilité de restauration sur place.
Une convention sera établie avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Tarif en intra sur site : **2900 €**
8 à 15 personnes par groupe
Date à convenir

15 formés en 2023

98 % de satisfaction en 2023

Objectifs pédagogiques

- Être la personne ressource de l'établissement de santé, de l'établissement médico-social ou de la structure de ville pour l'élaboration du PGTHSSE, du plan bleu ou du plan SSE de ville, sa préparation logistique opérationnelle, l'organisation des exercices et entrainements en vue de tester leur caractère opérationnel et la mise en œuvre du retour d'expérience ;
- Participer à la diffusion du PGTHSSE, du plan bleu ou du plan SSE de ville auprès des personnels de l'établissement ou de la structure ;
- Recenser le besoin de formation de l'établissement ou de la structure aux SSE dont celles liées aux risques spécifiques (NRC, REB, AMAVI, …) ;
- Assurer, en lien avec le CESU, la mise en adéquation des besoins en formation issus du PGTHSSE de l'établissement de santé, du plan bleu de l'établissement médico-social ou du plan SSE de ville ;
- Apporter, en lien avec le formateur FGSU SSE, sa contribution à la FGSU SSE Participer aux exercices et entrainements organisés par l'ARSZ et l'ESR;
- Proposer, en liaison avec l'ESR, la mise en place de moyens nécessaires afin de pouvoir répondre à une SSE dont les risques spécifiques (NRC, REB, AMAVI, …) notamment la sécurisation de l'établissement.
-

Note technique de cadrage 2023 « Formation des professionnels de santé aux situations sanitaires exceptionnelles »

Personnels concernés

- Professionnels des ES, ESMS ou structure de ville (directeur médical de crise, médecin, pharmacien, cadre de santé, infirmier, ingénieur qualité, personnel de direction …) ;
- Qualifiés dans les domaines des SSE (médecine d'urgence, médecine de catastrophe, gestion de crise, risques spécifiques (NRC, REB, AMAVI, …), etc.) ou titulaires de l'AFGSU 1 ou 2 et du module « Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé » de la FGSU SSE ;
- Candidature de référent SSE validée par le directeur de l'ES, de l'ESMS ou de la structure d'exercice coordonné de ville.

Contenu de la formation

Adapté aux besoins des participants et à leur exercice professionnel

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique :

- Etudes de cas
- Analyses de situations professionnelles
- Mises en situations simulées et ateliers pratiques

Evaluation des acquis

Evaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation, quiz, guide d'aide à la progression

Evaluation de l'action

Evaluation à chaud de la qualité de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation de niveau 1 et 2 sur l'échelle de KIRCKPATRICK

Intervenants

Enseignants CESU spécialisés dans l'urgence et la pédagogie et membres de la cellule SSE-NRBCE de l'ESR

Coordinatrices

Mme Emmanuelle DEUTSCH et Mme Isabelle BORRACCIA

Directeur médical : Pr Thierry PELACCIA - IADE enseignante référente : Mme Isabelle BORRACCIA